

223C0315
FR0012613610-FS0126

15 février 2023

Déclarations de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PRODWAYS GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 février 2023, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 9 février 2023, le seuil de 5% du capital de la société PRODWAYS GROUP et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations SA¹ et CDC Croissance², 2 563 718 actions PRODWAYS GROUP représentant 3 313 718 droits de vote, soit 5,001% du capital et 5,59% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	-	0	-
Bpifrance Participations SA	750 000	1,46	1 500 000	2,53
CDC Croissance	1 813 718	3,54	1 813 718	3,06
Total CDC	2 563 718	5,001	3 313 718	5,59

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PRODWAYS GROUP sur le marché par la société CDC Croissance.

¹ Contrôlée par Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement par la CDC et par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée à 100% par la CDC.

³ Sur la base d'un capital composé de 51 263 951 actions représentant 59 325 036 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.